

RENART LE BESTOURNÉ¹.

Renars est mors : Renars est vis² !
Renars est ors, Renars est vils :
3 Et Renars regne !
Renars a moult regné el regne ;
Bien i chevauche a lasche regne³,
6 Col estendu⁴.
L'en le devoit⁵ avoir pendu,
Si com je l'avoie entendu,
9 Més non a voir :
Par tens le porrez bien savoir.
Il est sires de tout l'avoir
12 Mon seignor Noble⁶,
Et de la brie et du vingnoble⁷.
Renars fist en Costantinoble⁸
15 Bien ses aviaus ;
Et en cases et en caviaus
N'i laissa vaillant deus naviaus
18 L'empereor,
Ainz en fist povre pecheor⁹.
Par pou ne le fist pescheor¹⁰
21 Dedenz la mer.

¹ Titre : *bestourné*, « mis à l'envers », par un renversement de rôle, qui fait d'un être pendable le maître d'un royaume.

² 1-10. Allusions au *Roman de Renart*, mais seulement par à-peu-près : dans la branche XIII, Renart est cru mort ; dans la branche I, il échappe de peu à la potence ; dans la branche XI, il tente d'enlever à Noble son empire. Ce dernier thème va fournir à Rutebeuf l'idée que Renart s'est emparé du royaume de France.

³ *a lasche regne*, « à bride abattue ».

⁴ *Col estendu*, « au galop » (à cause de l'attitude du cheval à cette allure), s'emploie aussi au figuré, « rapidement » : aux exemples du T.-L., II, 553, ajouter Gautier DE COINCI, *Théophile*, v. 630.

⁵ *devoit*. Emploi idiomatique de *devoir* : « on prétendait qu'il avait été pendu ».

⁶ Le roi Louis IX.

⁷ *vingnoble* n'étant pas un nom propre, *brie* ne saurait en être un. Du reste, la Brie n'était pas du domaine royal. L'association champs et vignobles, blé et vin, est naturelle : M. Jean DE CONDÉ, *Chevalier a la mance*, v. 1971 : « biaux chans et mult bel vignoble ». Toutefois *brie* n'a pas été relevé au sens de « campagne » ; mais il ne l'a pas été non plus au sens d'établissement rural, qui est pourtant attesté : *Dit des tabouneurs* (JUBINAL, J. T., p. 166) : « Poi trueve l'en en brie (imprimé à tort avec une majuscule), n'en vile, n'en hamel... » Cf. H. F., XXIII, p. 670 J : « villa quae dicitur Bria versus Bonelles », où Brie est un nom de lieu, fréquent dans la toponymie ancienne et moderne, dont la signification est ici précisée par *ville*.

⁸ Constantinople, capitale de Noble dans le *Roman de Renart*, branche V, v. 448. Ici, aucune allusion à l'empire d'Orient comme tel : il s'agit de la France.

⁹ *povre pecheor*, « pauvre diable ».

¹⁰ 20-21. « peschierres en mer », métier considéré comme particulièrement dur (*Riote du monde*, prose, § 76). Ici la préposition *dedenz* évoque l'idée d'une noyade et pourrait créer une allusion dont le sens nous échappe.

Ne doit l'en bien Renart amer¹¹,
 Qu'en Renart n'a fors que l'amer :
 24 C'est sa droiture¹².
 Renars a moult grant norreture¹³ :
 Moult en avons de sa nature
 27 En ceste terre¹⁴.
 Renars porra movoir tel guerre¹⁵
 Dont moult bien se porroit soufferre
 30 La regions¹⁶.
 Me sires Nobles li lyons
 Cuide que sa sauvations
 33 De Renart viegne¹⁷.
 Non fet¹⁸, voir (de Dieu li soviagne !),
 Ainçois dout¹⁹ qu'il ne l'en aviegne
 36 Damage et honte.
 Se Nobles savoit que ce monte²⁰
 Et les paroles que l'en conte²¹
 39 Parmi la vile²², —
 Dame Raimborc, dame Poufile²³,

¹¹ 22-23. Jeu de mots ancien et souvent répété sur *amer* (< *amare*) et *amer* (< *amarum*). Au v. 22, l'inversion du sujet n'indique pas une interrogation, qui impliquerait une ironie dont le passage est exempt.

¹² *droiture*, « sa règle, son propre ».

¹³ *norreture*, « famille », au sens large.

¹⁴ En France.

¹⁵ *mouvoir tel guerre*. Il n'y a aucune raison de penser (malgré le v. 161) qu'il s'agisse de guerre extérieure. Rutebeuf, comme d'autres, emploie souvent *guerre* pour parler simplement d'un conflit, lequel peut consister ici dans les désordres intérieurs que pourraient créer Renart et ses suppôts.

¹⁶ Le pays de France.

¹⁷ Allusion probable à la confiance que Louis IX mettait par dévotion dans les Jacobins et les Cordeliers, *sauvations* pouvant s'entendre soit au sens matériel, soit au sens religieux.

¹⁸ *Non fet*, « non pas ». — *de Dieu li soviagne* : « qu'il prenne garde à Dieu ! » Manière de rappeler à la raison : cf. *Trois aveugles de Compiègne*, v. 294 (à un bourgeois qu'un prêtre veut exorciser) ; *Des Perdrix*, v. 90 (à quelqu'un qui vient de tenir un propos incroyable) ; etc.

¹⁹ *Ainçois*, « plutôt » (au contraire de ce qu'il croit). — *dout*, « je crains » ou « qu'il craigne... ! ».

²⁰ *monter*. L'un des nombreux sens de ce verbe est, avec diverses nuances, « avoir de l'utilité, du prix, valoir, etc. » D'où, plus vaguement, comme ici : « Si Noble savait ce qu'il en est... ». Cf. Menestrel de Reims, § 382 : « Vous ne savez que ce monte », où il s'agit du comte d'Artois se laissant abuser par un faux renseignement.

²¹ 38-45. Allusion aux critiques dont Louis IX était l'objet dans le peuple à cause de sa dévotion et de ses austérités, jugées excessives. Voir dans Guillaume DE SAINT-PATHUS, p. 118, l'épisode de la femme Sarette.

²² Le *Se* du vers 37 introduit une conditionnelle absolue : « Ah ! si Noble pouvait savoir..., etc. » (cf. G 37-45 et note). La phrase pourrait être considérée comme terminée avec le vers 39, les vers 40-45 formant alors un groupe nom-proposition relative, avec valeur de proposition indépendante (cf. A. TOBLER, *Mélanges de grammaire française*, trad. Sudre, pp. 311 ss.) ; mais les noms *Raimborc* et *Poufile* peuvent être pris de préférence comme épéxégétiques du pronom *en* (v. 38), les vers 37-45 ne faisant qu'une seule phrase.

²³ De ces animaux-personnages l'un au moins est certainement venu du *Roman de Renart*, où, dans un épisode propre à certains manuscrits de la branche V^a (édit. Martin, t. III, p. 183), on lit :

Nus ne remest dedanz la vile,
 Fors seulement dame Pofile,

Qui de lui tienent lor concile,
 42 Ça dis, ça vint²⁴,
 Et dient c'onques més n'avint
 N'onques a franc cuer ne sovint²⁵
 45 De tel geu faire !
 Bien li deüst membrer de Daire²⁶
 Que li sien firent a mort traire
 48 Par s'avarisce.
 Quant j'oi parler de si lait visce,
 Par foi toz li cuers²⁷ m'en herice
 51 De duel et d'ire
 Si fort que je ne sai que dire ;
 Quar je voi roiaume et empire²⁸
 54 Trestout ensamble.
 Que dites vous que il vous samble^{29 30}
 Quant me sires Nobles dessamble³¹
 57 Toutes ses bestes,
 Qu'il³² ne pueent metre lor testes,
 Aus bons jors ne aus bones festes,
 60 En sa meson,
 Et se³³ n'i set nule reson,
 Fors qu'il doute de la seson³⁴
 63 Que n'enchierisse ?
 Més ja de ceste anee n'isse³⁵
 Ne més³⁶ coustume n'establisse
 66 Qui ce brassa !

Qui ne soient alez batre,
 Ça dis, ça cinq, ça set, ça quatre...

²⁴ Cf. *AF* 52 et note.

²⁵ « n'entra dans un coeur noble ».

²⁶ *Daire*. Darius III, assassiné par Bessus et Ariobarzane. Souvenir du Roman d'Alexandre. On en vient ici au grief central de l'auteur : « avarice », manifestée par les mesures d'économie. — On ne voit pas qu'ailleurs le meurtre de Darius ait jamais été imputé à l'avarice de ce roi. Robert DE BLOIS (*Enseignement des princes*, v. 1193 ss.) l'attribue au fait qu'il avait mis sa confiance en des gens de rien : c'est de Porus qu'il fait la victime de son manque de libéralité à l'égard de ses officiers (v. 1458-1498).

²⁷ *cuers*. La bonne leçon doit être *peuz* (« poil »).

²⁸ *roiaume et empire*. Jeu de mots (*empire* = *en pire*) : cf. *Z* 131 et note.

²⁹ Pour ce tour, cf. *AE* 112.

³⁰ 55-63. L'interrogation porte simultanément sur les deux éléments de la phrase, unis par *et se* (v. 61).

³¹ *dessamble*, « tient à l'écart ».

³² *il*, masculin, à cause de l'idée de « sujets » incluse dans l'image « bestes ».

³³ *se* = *si*, par dissimilation.

³⁴ 62-63. *de la seson* : prolepse. Le sens est : *que la seson n'enchierisse*, « que la vie devienne chère », *seson* remplaçant ici le mot *tens*, ordinaire dans l'expression *chier tens* (sur laquelle voir *AP* 13 et note).

³⁵ *ja de ceste anee n'isse*, « ne vive pas plus longtemps que cette année-ci ». Cf. le même genre de malédiction avec *semaine* ou *soir* : *Tresces* (M. R., IV, p. 73, v. 181), « ja ne past ceste semaine qui a tel honte me demaine ! » ; — Rutebeuf *BE* 163, « mot n'en deïsse se je anuit de cest soir isse (dussé-je mourir cette nuit même) » ; etc.

³⁶ *més*, « jamais ».

Quar trop vilain fet embraça.
 Roneaus li chiens le porçaça
 69 Avoec Renart.
 Nobles ne set engin ne art
 Ne c'uns des asnes de Senart
 72 Qui busche porte :
 Il ne set pas de qu'est sa porte³⁷.
 Por ce fet mal qui li enorte
 75 Se tout bien non.
 Des bestes orrez ci le non
 Qui de mal fere ont le renon³⁸
 78 Toz jors eü.
 Moult ont grevé, moult ont neü ;
 Aus³⁹ seignors en est mescheü,
 81 Et il s'en passent⁴⁰ ;
 Assez amblent, assez amassent,
 C'est merveille qu'il ne se lassent.
 84 Or entendez
 Com Nobles a les iex bandez :
 Et se son ost estoit mandez
 87 Par bois, par terre
 Ou porroit il trover ne querre
 En qui il se fiast de guerre
 90 Se mestier iere ?
 Renars porteroit la baniere ;
 Roneaus, qu'a toz fet laide chiere,
 93 Feroit la bataille premiere⁴¹,
 O soi nului⁴² :
 Bien vos puis dire de celui
 96 Ja nus n'avra honor de lui⁴³
 De par servise ;
 Quant la chose seroit emprise⁴⁴,

³⁷ *sa porte*. Probablement « de quoi est faite sa charge ». Cf. « poissons venant par porte (transport par terre) e par yaue », dans une Ordonnance de 1369, citée par Godefroy. Ici, avec jeu de mots (« qui est le maître de sa porte, de son palais »).

³⁸ 77-78. Parmi ces « bêtes » figureront Bernart et Ronel, qui n'ont pas le « renom de mal faire ». C'est que l'auteur a déjà dans l'idée les personnages humains désignés par ces noms d'animaux et qu'il considère, eux, comme malfaisants.

³⁹ *aus seigneurs* (ms. A), *au seigneurs* (ms. C, où *au* = *aus* selon l'usage fréquent du scribe, et aussi celui du scribe de B) ; mais *au seigneur* (ms. B). On ne sait donc s'il s'agit du roi ou des seigneurs.

⁴⁰ *s'en passent*. En lisant *au seigneur*, le pronom *il* désigne nécessairement les malfaiteurs ; ce n'est qu'une possibilité en lisant *aus seigneurs*. Il faut entendre sans doute : « et ils (les malfaiteurs) passent outre (sans s'en soucier) ».

⁴¹ *Feroit la bataille premiere*, « formerait le premier corps de bataille ».

⁴² « à lui tout seul ».

⁴³ 96-97. « Personne n'obtiendra jamais considération de sa part pour un service fourni ».

⁴⁴ « Quand l'action (la bataille) serait engagée. »

99 Ysengrins, que chascuns desprise,
 L'ost conduiroit
 Ou, se devient, il s'en fuiroit ;
 102 Bernars l'asne les desduiroit
 O sa grant croiz.
 Cil quatre sont fontaine et doiz⁴⁵,
 105 Cil quatre ont l'otroi et la voiz⁴⁶
 De tout l'osté.
 La chose gist sor tel costé^{47 48}
 108 C'onques rois de bestes n'ot té
 Le bel aroi.
 Cist sont bien mesnie de roi
 111 Il n'aiment noise ne desroi⁴⁹
 Ne grant murmure.
 Quant me sires Nobles pasture⁵⁰,
 114 Chascuns s'en ist de sa pasture,
 Nus n'i remaint :
 Par tens ne savrons ou il maint.
 117 Ja autrement ne se demaint⁵¹
 Por querre avoir,
 Qu'il en porra assez avoir
 120 Et cil ont assez de savoir
 Qui font son conte⁵².
 Bernars gete, Renars mesconte⁵³,
 123 Ne connoissent honor de honte.
 Roneaus abaie ;
 Et Ysengrins pas ne s'esmaie,
 126 Le sêau porte : « Troup, quel paie⁵⁴ ! »
 Gart chascuns soi !
 Ysengrins a un filz o soi

⁴⁵ Ces quatre sont l'origine de tout, c'est d'eux que tout dépend.

⁴⁶ 105-106. « Ils ont la disposition et le commandement de tout l'hôtel ».

⁴⁷ Cf. v. 155. Au figuré : « La chose se présente de telle façon... »

⁴⁸ 107-108. La leçon de *B*, *C* exigerait une ponctuation forte après *té*, le vers suivant formant une exclamative ; *l'* représenterait alors, au v. 108, l'idée de situation, à dégager, mais bien hardiment, du v. 107. La leçon de *A* donne le sens : « jamais roi de bêtes n'eut pareillement bel équipage », où toutefois, au v. 109, l'on attendrait l'indéfini *un* plutôt que l'article *le*.

⁴⁹ 111-112. C'est-à-dire : ou bien qu'ils n'aiment pas voir trop de monde à la cour, ou bien qu'ils opèrent en catimini.

⁵⁰ Quand Noble pâtre (se met à table), chacun sort du pâturage (de la salle à manger).

⁵¹ 117-118. Retour à l'idée de l'avarice du roi.

⁵² « qui dirigent ses finances ».

⁵³ *gete*, tient les écritures et, spécialement, fixe des impôts. — *mesconte*, fausse les comptes.

⁵⁴ *troupt* (*C* : *tpropt*, forme également attestée). Outre les exemples relevés par Godefroy, cf. les renvois de TOBLER, *Li Proverbe au vilain*, p. 169. Ajouter *Richent*, v. 967-969. — *quel*, leçon de *A* (dans *C* : *que il* ; *B* manque) = *que le*, « qu'il le ». — Celui qui « portait le sceau » recevait l'« émolument du sceau », que la caisse de l'Hôtel prenait en compte et sur quoi les chambellans prélevaient leur part.

129 Qu'a toz jors de mal fere soi⁵⁵,
 S'a non Primaut ;
 Renars un, qui a non Grimaut :
 132 Poi lor est conment ma rime aut,
 Més que mal facent
 Et que toz les bons us⁵⁶ effacent.
 135 Diex lor otroit ce qu'il porchacent,
 S'avront la corde :
 Lor ouvraingne bien s'i acorde,
 138 Quar il sont sanz misericorde
 Et sanz pitié,
 Sanz charité, sanz amistié.
 141 Mon seignor Noble ont tuit getié
 De bons usages :
 Ses ostex samble uns reclusages.
 144 Assez font paier de musages⁵⁷
 Et d'avaloinngnes
 A ces povres bestes lontaingnes,
 147 A cui il font de grant essoingnes.
 Diex les confonde
 Qui sires est de tout le monde !
 150 Et je rotroi que l'en me tonde⁵⁸
 Se maus⁵⁹ n'en vient ;
 Quar d'un proverbe me sovient
 153 Que l'en dit : tout pert qui tout tient⁶⁰.
 C'est a bon droit.
 La chose gist sor tel endroit⁶¹
 156 Que chascune beste vodroit
 Que venist l'Once⁶².

⁵⁵ 128-130. Dans le *Roman de Renart*, Primaut est le frère d'Isengrin.

⁵⁶ *Les bons us* (cf. v. 142), parmi lesquels l'usage de manger à porte ouverte.

⁵⁷ 144-147. *paier le musage*, « payer (à son détriment) le prix d'un temps perdu, ne rien obtenir » (aux exemples donnés par Godefroy, qui traduit un peu différemment, ajouter Henri D'ANDELI, *Lai d'Aristote*, v. 174). Dans le texte, *assez de* renforce l'idée de perte. — *avaloinngnes* : exemple unique de ce mot, que Godefroy a enregistré sous la forme *analoinngnes*, le traduisant par « chicanes, longueurs, délais » et supposant qu'il serait le même qu'*aloigne*. L'on pourrait en effet concevoir un *en aloigne* (opposé à l'expression courante *sans aloigne*) substantivé en *enaloigne*, « espoirs différés, vaine attente ». — *paier... a ces bestes*, « payer par ces bêtes ». — *lontaingnes* parce qu'elles sont tenues à l'écart. — *essoingnes*, « difficultés, embarras ».

Le sens du passage est que les maîtres de l'hôtel trompent dans leurs espérances ceux qu'ils éloignent de la cour et auxquels ils imposent ainsi une dure épreuve.

⁵⁸ « J'accepte, pour ma part, qu'on me tonde (comme un fou) », « j'accepte qu'on me tienne pour fou ». L'expression commande généralement, comme ici, une conditionnelle.

⁵⁹ Des maux pour les auteurs même des méfaits : expliqué par ce qui suit.

⁶⁰ Nombreux exemples de ce proverbe relevés par TOBLER, *Li Proverbe au vilain*, p. 173.

⁶¹ Cf. v. 107.

⁶² *l'Once*. Voir, dans l'édition Ham, pp. 28-30, le résumé de diverses opinions relatives à ce sujet. — L'once est proprement le chat once, dit aussi jaguar ou panthère des fourreurs. Dans le *Roman de Renart* (édit Martin, I^b, v. 2827-2834) Poncet, cousin de Grimbert le blaireau, raconte que les fils de Renart sont

- 159 Se Nobles çopoit a la roinsce⁶³,
De mil n'est pas un qui en gronce :
C'est voirs sanz faille.
L'en senesche⁶⁴ guerre et bataille :
162 Il ne me chaut més que⁶⁵ bien n'aille.

Explicit Renart le bestourné.

Manuscripts : A, fol. 328 v° ; B, fol. 101 ; C, fol. 51.

Texte et graphie de A.

Titre : B De regnart le bestourne ; C Ci encoumence li diz de Renart le bestournei. — 4 B r. ou r. ; C r. et r. — 5 B i mq. — B a large r. — 7 C Hon le — 8 B comme j'auoie — 9 C n. at v. — 10 B p. vous s. ; C b. veoir — 13 B mq. — 16 B en caues et — 17 BC Ne l. — 19 B Aincois en ; B pescheur, C pescheour — 22 BC d. on (C hon) b. — 24 B Est-ce d. — 26 B mq. — 29 B mlt en couendra souf. — 32 B saluacon. — 34 C Nou f. ; B Mais non ; B li mq. — 35 B ains d. que plus ne lui en viegne — 38 C q. om c. — 40 B Raimbout, C Raimbors ; C Poufille — 44 B o. en f. — 46 B B. lui peust m. — 49 BC si grant v. — 50 B li poil me, C li peuz m'en — 52 B ne puis mot — 55 B mq. — C que vous en s. — 57 B t. les b. — 58 B mq. — 59 C A b. ; C a. b. — 60 B En leur m. — 61 B Et si ne — 62 B il redouble la — 63 B Quel n'enc., C Qui n'en ch. — 65 B Ne plus c. — 68 B Rooniaux, C Roniaux ; C c. la p. — 71 C Nes — 73 B de quoy sapporte — 76 B o. ja le — 77 B le mq. — 80 C Au s., B Au seigneur — 83 B mq. — 85 B Et com N. — 87 B Par mer et p. — 88-89 B mq. — 89 C En cui il — 92 B Rooniaux, C Roniaus — 95 C Tant v. ; B d. dicellui — 101 B Or se — 102 B l. conduiroit, C l. deduroit — 103 BC A tout sa c. — 104-105 ABC IIII — 107 C g. en t. — 108 BC Que r. de (B des) b. ne l'ot. t. — 109 B De b. — 110 B Ce s. ; C Se s. — 114 C de la p. ; B sa closture — 118 BC P. faire a. — 119 BC en devra a. — 120 C

allés chercher un vengeur de leur père, pendu par Noble, auprès de « ma dame l'Once », qualifiée de « la haïe » et qui « tient tout le siècle en sa main ». Il n'y a aucune bête qui ose lui résister. Cette invention doit reposer sur des données traditionnelles qui peuvent avoir pour origine l'Apocalypse, où la « bête de la mer », pard ou léopard, instrument du dragon qui combatta l'Église, et dominatrice de toutes les nations, symbolise la puissance par laquelle seront opprimés les serviteurs de Dieu. Mais, quelle qu'en soit l'origine, le texte du *Roman de Renart* peut suffire à faire comprendre les vers de Rutebeuf : « chacun voudrait voir venir l'once, la terrible, qui balaira tous les animaux malfaisants de la cour de Noble, et peut-être Noble lui-même ».

⁶³ « Si Noble trébuchait en se prenant dans les ronces », c'est-à-dire « s'il lui arrivait malheur ».

⁶⁴ *senesche*, « annoncer, présager » : cf. A. THOMAS (*Romania*, t. XXXVII, 1908, pp. 603-608 et XL, 1911, p. 565). Il ne s'agit pas d'une guerre qu'on a l'intention de faire, mais des craintes de guerre provoquées par l'agression des Tartares et qui avaient motivé l'assemblée du 4 avril 1261.

⁶⁵ L'expression *més que*, avec le subjonctif, signifie le plus souvent « pourvu que » : ainsi dans les pièces AB 221-223 et F 137. C'est elle qu'il faudrait reconnaître ici dans la leçon des mss. B et C, si l'adverbe *en* renvoyait à l'idée du v. 161. Mais alors la phrase, selon B (peu m'importe pourvu que les choses aillent bien), serait presque en contradiction avec les sentiments précédemment exprimés par l'auteur et, selon C (« peu m'importe pourvu que les choses aillent mal ») ; serait un vœu monstrueux. Or l'adverbe *en*, au lieu de renvoyer à ce qui précède, peut aussi bien annoncer ce qui suivra, à condition de ne pas voir en *més que* une locution conjonctive et de dissocier les termes *més* et *que*. Le sens devient alors très satisfaisant : « on présage guerre et bataille : peu m'importe désormais que les choses aillent mal ». Autre exemple de rencontre fortuite entre *més* et *que* dans AH 62 : « n'en pueent més qu'il lor meschiet ».

En tout cas l'interprétation « pourvu que je n'y aille pas moi-même (à la guerre) » est exclue et a été abusivement proposée par M. Ham dans la ligne d'une thèse particulière.

c. seivent a. sav. — 121 *B* Que f. — 124-126 *B* *mq.* — 124 *C* Roniaus — 125 *A* Et *mq.* — 126 *C* tpropt ; *C* t. que il p. — 128 *ACI.* ; *C* fil — 129 *C* Qui t... f. a soi, *B* Qui de m. f. a. t. j. soif — 131 *ACI.* ; *B* R. a un qua — 132 *B* pou si l. ; *B* c. mal a. — 133 *B* M. quil m. — 134 *B* Que t. ; *B* l. lyons vous e. — 140 *B* ch. et s. — 141 *BC* o. tout (*C* tot) g. — 143 *BC* o. est u. — 146 *C* lontoingnes — 147 *B* f. mlt g. — 150 *B* je tottroiy q. — 152 *B* De ce pr. — 153 *C* Que hon d. ; *B* dit que t. — 155 *BC* g. en t. — 157 *B* Quar v. — 158 *B* N. croupoit a — 159 *ABC* .I. ; *B* Je ne croy pas que nul ; *A* en grouce — 160 *B* est or s. — 161 *C* Hom senege g. — 162 *BC* ne men ch. ; *B* b. aille. — *B* Cy fine Renart le bestourne ; *C* Explicit.